

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUATORZE SEPTEMBRE, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.*

*Date de la convocation : 8 septembre 2021*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHER, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Marie-Madeleine BOURDEL, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBEQ, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Céline FORTIN donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Benjamin GUILLERME-JUBIN donne pouvoir à Claudine AILLET,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Marc LE GUYADER,

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Philippe BOSCHER

**Délibération n°2021-163**

Membres en exercice : 69 Présents : 58

Absents : 11

Pouvoirs : 6

**TOURISME  
RAPPORT DELEGATAIRE 2020  
CAMPING LA TOURELLE**

Par un contrat de concession conclu pour une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, la société SARL Chavana s'est vu confier l'exploitation du camping La Tourelle à Plémy.

Conformément à l'article 33 du contrat, le concessionnaire est tenu de produire chaque année un rapport d'activités.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment des articles L.1411-3, L.1413-1,

Au regard de :

- La transmission de ce rapport et de sa présentation au Conseil communautaire,
- L'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux, réunie le 8 septembre 2021,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE du rapport 2020, produit par la société SARL Chavana, sur l'exploitation du camping La Tourelle à Plémy,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

Certifié envoyé à la Préfecture le	<b>21 SEP. 2021</b>
Affiché le	<b>21 SEP. 2021</b>

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX

**21 SEP. 2021**

